



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Monsieur Le Préfet de l'Ardèche
à
Mesdames et Messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(en communication
à Madame la sous-préfète de Privas et
Messieurs les sous-préfets de Tournon-sur-
Rhône et Largentière)

Privas, le 01 juin 2021

OBJET : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

P.J : 1

Le décret du 26 mai 2005, publié au Journal Officiel du 27 mai 2005, a instauré une journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Dans le cadre de cette journée, je vous informe qu'une cérémonie départementale du souvenir est organisée à Privas le mardi 8 juin 2021 à 11h00 devant le monument aux morts, place de la Libération.

Dans le respect de vos prérogatives, je vous invite à vous associer à cet hommage en organisant, devant le monument aux morts de votre commune, une cérémonie au cours de laquelle devra être lu le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées chargée de la mémoire et des anciens combattants que vous trouverez ci-joint .

Vous veillerez au respect des gestes barrières. Le public ne sera pas convié à l'occasion.

Je vous précise que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le 8 juin. L'état des drapeaux utilisés devra être conforme au respect dû à ces emblèmes.

Le préfet


Thierry DEVIMEUX